

**Arrêté n° 2022-038 SDSDU fixant la composition nominative
du Conseil Territorial de Santé du Hainaut**

**LE DIRECTEUR GENERAL D'AGENCE REGIONALE DE SANTE HAUTS-DE-FRANCE
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR**

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9 et suivants et R. 1434-33 et suivants ;

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé (ARS) et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n° 2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret du 28 septembre 2020 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France (M. Benoît Vallet) ;

Vu le décret n° 2021-1258 du 29 septembre 2021 portant prorogation du mandat des membres de certains conseils territoriaux de santé ;

Vu l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

Vu la décision du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France du 28 octobre 2016 portant délimitation des territoires de démocratie sanitaire de la région des Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté de la directrice générale de l'ARS Hauts-de-France n° 2017-006 SDSDU du 16 janvier 2017 modifié fixant la composition nominative du conseil territorial de santé du Hainaut ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 17 mai 2022 portant délégations de signature du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu les réponses aux appels à candidature organisés en application des dispositions de l'article R.1434-33 susvisé, et sur proposition ou désignation des autorités et institutions chargées de proposer des membres, prévus à l'article 1er de l'arrêté du 03 août 2016 susvisé ;

Considérant que le mandat des membres du CTS a été prorogé jusqu'à la désignation des nouveaux membres et, au plus tard, jusqu'au 31 juillet 2022 conformément au décret du 29 septembre 2021 susvisé, et qu'il convient donc de désigner une nouvelle mandature ;

ARRETE

Article 1 – Sont renouvelées ou désignées, pour une période de cinq ans à compter de la date de publication du présent arrêté, comme membres du conseil territorial de santé du Hainaut (CTS), les personnes dont les noms suivent :

Collège 1 : Professionnels et offreurs des services de santé

a) Au titre des représentants des établissements de santé

a1) Au titre des représentants des personnes morales gestionnaires de ces établissements

Virginie RENON, FHP Hauts-de-France, titulaire
Joël CLICHE, FHP Hauts-de-France, suppléant

Damien RAMEZ, FEHAP Hauts-de-France, titulaire
Jean-Baptiste GUIOT, FEHAP Hauts-de-France, suppléant

Simon RAOUT, FHF Hauts-de-France, titulaire
Renaud DOGIMONT, FHF Hauts-de-France, suppléant

a2) Au titre des présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement

Said MELK, FHF Hauts-de-France, titulaire
Alexandre BERTELOOT, FHF Hauts-de-France, suppléant

Nadine BELLO, FHF Hauts-de-France, titulaire
Magloire GNANSOUNOU, FHF Hauts-de-France, suppléant

Arnaud AULIARD, FHP Hauts-de-France, titulaire
Un suppléant en attente de désignation

b) Au titre des représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L.312-1 et à l'article L.344-1 du code de l'action sociale et des familles répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes handicapées

André CROMBEZ, UNAPEI, titulaire
Gilles VAN DER HENST, NEXEM, suppléant

Franck HUGOT, UNA Hauts-de-France, titulaire
Pascal PRARADELLI, URIOPSS Hauts-de-France, suppléant

Agnès LYDA-TRUFFIER, FHF Hauts-de-France, titulaire
Christine DEHOUX, FHF Hauts-de-France, suppléante

Brice AMAND, URIOPSS Hauts-de-France - NEXEM, titulaire
Julien COLLET, SYNERPA, suppléant

Thomas RUBION, FEHAP Hauts-de-France, titulaire
Léa MORIZE, FEHAP Hauts-de-France, suppléante

c) Au titre des représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité

Elodie EVRARD, Plateforme Santé du Douaisis, titulaire
Un suppléant en attente de désignation

Hocine BELAYEL, Association AEP, titulaire
Matthieu DWORNICZAK, Conseil de l'Ordre des Infirmiers, suppléant

Samuel RUDEWICZ, Association ARPE (URIOPSS Hauts-de-France), titulaire
Sylvain JAUMONT, Association Prim'Toit (URIOPSS Hauts-de-France), suppléant

d) Au titre des représentants des professionnels de santé libéraux, dont trois médecins et trois représentants des autres professionnels de santé

d1) Représentants des médecins

Gilbert MBOCK, titulaire
Bruno STACH, suppléant

Sylvain GODART, titulaire,
Jean Claude SOULARY, suppléant

Sofia BENKIRANE, titulaire
Pierre-Marie COQUET, suppléant

d2) Représentants des autres professionnels de santé

Denis LEVESQUE, URPS Infirmiers Pharmaciens, titulaire
Béatrice BEN, URPS Infirmiers, suppléante

Jean-Marc LASCAR, URPS Masseurs Kinésithérapeutes, titulaire
Anouk MOREAU, URPS Orthophonistes, suppléant

Karine DECRETON, URPS Sages-Femmes, titulaire
Nadège POULAIN, URPS Chirurgiens-dentistes, suppléante

e) Au titre des représentants des internes en médecine de la ou des subdivisions situées sur le territoire du conseil

*Un titulaire en attente de désignation
Un suppléant en attente de désignation*

f) Au titre des représentants des différents modes d'exercice coordonné et des organisations de coopération territoriale

f1) des centres de santé, maisons de santé et réseaux de santé

Jean-Marc BRIAVAL, Mutualité française, titulaire
Benjamin VALLEZ, Mutualité française, suppléant

Anthony HARO - MSP Lys d'or à Saint Amand Les Eaux, titulaire
Séverine LHOMME, MSP Anor à Trelon et Fourmies, suppléante

*Un titulaire en attente de désignation – Dispositif d'Appui à la Coordination DAC)
Un suppléant en attente de désignation - Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC)*

Ces représentants des DAC seront désignés suite à la création des DAC qui est prévue au plus tard pour le 26 juillet 2022 en application de l'article 23 de la loi n° 2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé.

f2) des communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) et des équipes de soins primaires

Sébastien CAPDEVILLE, CPTS Grand Denain, titulaire
Jérôme CATTIAUX, CPTS Pays du Cambrésis, suppléant

f3) des communautés psychiatriques de territoire

*Un titulaire en attente de désignation
Un suppléant en attente de désignation*

g) Au titre du représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile

Anne-Claire CRIE, titulaire
Valéry LECOEVRE, suppléant

h) Au titre du représentant de l'ordre des médecins

Solange MOORE, titulaire
Jean-Philippe PLATEL, suppléant

**Collège 2 : Usagers et d'associations d'usagers
œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé**

a) Au titre des représentants des usagers des associations agréées (cf. article L. 1114-1)

Gérard COPIN, Consommation Logement Cadre de vie (CLCV), titulaire
Thierry PALUCH, APF France Handicap, suppléant

Martine LEDUC, Union Fédérale des Consommateurs (UFC) Que choisir Hauts-de-France, titulaire
Un suppléant en attente de désignation

Jean-Louis DELHAYE, Union nationale des amis et familles de malades et handicapés psychiques (UNAFAM), titulaire

Marie PILLET, Union nationale des amis et familles de malades et handicapés psychiques (UNAFAM), suppléante

Pascale BARALLE, Association d'entraide aux malades traumatisés crâniens et autres cérébrolésés et à leur famille (AEMTC), titulaire

Sylvie WATOTIENNE, APAJH, suppléante

Jean-Paul DUPONT, Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) du Nord, titulaire
Philippe TABARY, Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) du Nord, suppléant

Danièle BOUVENOT, Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) du Nord, titulaire
Bernadette CANIAUX, Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) du Nord, suppléante

b) Au titre des représentants des usagers des associations de personnes en situation de handicap ou des associations de retraités et personnes âgées

Francis LEDIEU, Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) du Nord (PA), titulaire
Un suppléant en attente de désignation, CDCA du Nord (PA)

Un titulaire en attente de désignation, CDCA du Nord (PA)
Un suppléant en attente de désignation, CDCA du Nord (PA)

Karima CRETINOIR, CDCA du Nord (PH), titulaire
Un suppléant en attente de désignation, CDCA du Nord (PH)

Christian HILAIRE, CDCA du Nord (PH), titulaire
Un suppléant en attente de désignation, CDCA du Nord (PH)

Collège 3 : Collectivités territoriales ou de leurs groupements

a) Au titre de conseiller régional

Aurore COLSON, titulaire
Un suppléant en attente de désignation

b) Au titre du représentant du conseil départemental du Nord

Barbara COËVOËT, titulaire
Marie-Hélène QUATREBOEUF, suppléante

c) Au titre du représentant des services départementaux de protection maternelle et infantile

Un titulaire en attente de désignation
Un suppléant en attente de désignation

d) Au titre des représentants des communautés mentionnées aux articles L.5214-1, L.5215-1, L. 5216-1, L.5217-1 ou L. 5219-1 du code général des collectivités territoriales

Marie-Bernadette BUISSET, Communauté d'agglomération de Cambrai (CAC), titulaire
Dalila DUWEZ-GUESMIA, Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut (CAPH), suppléante

Sylvie LARIVIERE, Communauté de Communes Coeur d'Ostrevent (CCCO), titulaire
Un suppléant en attente de désignation

e) Au titre des représentants des communes

Paul SAGNIEZ, maire de Solesmes, titulaire
Ludovic ROHART, maire d'Orchies, suppléant

Nadine MORTELETTE, maire d'Anhiers, titulaire
Mickaël HIRAUX, maire de Fourmies, suppléant

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

a) Au titre du représentant de l'Etat

Corinne SIMON, Préfecture du Nord, titulaire
Nathalie RIQUOIR, Direction Départementale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS), suppléante

b) Au titre des représentants des organismes de sécurité sociale

Ludivine CHEMSI, Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT) Hauts-de-France, titulaire
Hervé FACON, Mutualité sociale agricole (MSA) Nord-Pas-de-Calais, suppléant

Bertrand BAUDUIN, Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) ??
Un suppléant en attente de désignation

Collège 5 : Personnalités qualifiées

Elisabeth DUBRUILLE (Mutualité française)
Françoise DEL PIERO

Article 2 – Sont membres du conseil territorial de santé les parlementaires du département du Nord (les 8 députés situés sur le territoire de démocratie sanitaire du Hainaut et les 11 sénateurs du département du Nord), en application de l'article L. 1434-10 du code de la santé publique susvisé.

Article 3 – La composition du CTS apparaît sous forme de tableau en annexe unique du présent arrêté.

Article 4 – L'arrêté de la directrice générale de l'ARS n° 2017-006 SDSDU du 23 janvier 2017 susvisé est abrogé à compter de la date de publication du présent arrêté.

Article 5 – Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 6 – La directrice de la stratégie et des territoires de l'ARS est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 8 juin 2022


Pr Benoit VALLET

ANNEXE
Tableau de composition du CTS du Hainaut

TITULAIRES	SUPPLEANTS
------------	------------

Collège 1 : Professionnels et offreurs des services de santé

a) Représentants des établissements de santé

a1) Représentants des personnes morales gestionnaires de ces établissements :

1	Virginie RENON - Polyclinique du Parc Saint-Sauve (FHP)	Joël CLICHE - Clinique Saint ROCH (FHP)
2	Damien RAMEZ - Clinique GHICL (FEHAP)	Jean-Baptiste GUIOT - CRF Cambrai ADAPT HDF (FEHAP)
3	Simon RAOUT - CH de Valenciennes (FHF)	Renaud DOGIMONT - CH de DOUAI (FHF)

a2) Présidents de commission médicale ou de conférence médicale d'établissement :

4	Said MELK - Président CME CH Avesnes (FHF)	Alexandre BERTELOOT - Vice-Président Hauts-de-France Président de la CME Centre Hospitalier de Douai (FHF)
5	Nadine BELLO - Présidente de la CME Centre Hospitalier de Denain (FHF)	Magloire GNANSOUNOU - Président de la CME Centre Hospitalier de Sambre Avesnois (FHF)
6	Arnaud AULIARD - Président de CME du centre les dentellières de Valenciennes (FHP)	<i>En attente de désignation</i>

b) Représentants des personnes morales gestionnaires des services et établissements sociaux et médico-sociaux mentionnés au I de l'article L.312-1 et à l'article L.344-1 du code de l'action sociale et des familles répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent en faveur des personnes handicapées

7	André CROMBEZ - APEI de Denain (UNAPEI)	Gilles VAN DER HERNST - APEI de Cambrai (NEXEM)
8	Franck HUGOT - ADAR Sambre Avesnois (UNA)	Pascal PRARADELLI, Directeur d'un foyer et de vie et d'un Ehpad de l'association ACCES Services (URIOPSS)
9	Agnès LYDA-TRUFFIER - CH de Denain (FHF)	Christine DEHOUX - Hôpital départemental de Felleries-Liessies (FHF)
10	Brice AMAND - Association Traits d'Union (URIOPSS-NEXEM)	Julien COLLET - EHPAD Louis ARAGON à Douchy les Mines (SYNERPA)
11	Thomas RUBION - EHPAD les Magniolias à Marly (FEHAP)	Léa MORIZE - Association Béthanie à Saint Amand les eaux (FEHAP)

c) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention ou en faveur de l'environnement et de la lutte contre la précarité

12	Elodie EVRARD - Plateforme Santé du Douaisis	<i>En attente de désignation</i>
13	Hocine BELAYEL - Association AEP	Matthieu DWORNICZAK - Conseil de l'Ordre des Infirmiers
14	Samuel RUDEWICZ - Association ARPE (URIOPSS)	Sylvain JAUMONT - Association Prim'Toit (URIOPSS)

d) Représentants les professionnels de santé libéraux, dont trois médecins et trois représentants des autres professionnels de santé

d1) Représentants des médecins

15	Gilbert MBOCK	Bruno STACH
16	Sylvain GODART	Jean Claude SOULARY
17	Sofia BENKIRANE	Pierre-Marie COQUET

d2) Représentants des autres professionnels de santé

18	Denis LEVESQUE - URPS Infirmiers	Béatrice BEN - URPS Infirmiers
19	Jean-Marc LASCAR - Masseurs Kinésithérapeutes	Anouk MOREAU - URPS Orthophonistes
20	Karine DECRETON - URPS Sages-Femmes	Nadège POULAIN - URPS Chirurgiens-dentistes

e) Représentant des internes en médecine de la ou des subdivisions situées sur le territoire du conseil

21	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
----	----------------------------------	----------------------------------

f) Représentant des différents modes d'exercices coordonnés et organisations de coopération territoriale

f1) des centres de santé, maisons de santé et réseaux de santé

22	Jean-Marc BRIAVAL - Mutualité Française	Benjamin VALLEZ - Mutualité Française
23	Anthony HARO - MSP Lys d'or St Amand les eaux	Séverine LHOMME, MSP Anor - Trelon et Fourmies
24	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>

f2) des communautés professionnelles territoriales de santé et des équipes de soins primaires

25	Sébastien CAPDEVILLE - CPTS Grand Denain	Jérôme CATTIAUX - CPTS Pays du Cambrésis
----	--	--

f3) des communautés psychiatriques de territoire

26	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
----	----------------------------------	----------------------------------

g) Représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile

27	Anne-Claire CRIE - FNEHAD	Valéry LECOEVRE - FNEHAD
----	---------------------------	--------------------------

1h) Représentant de l'ordre des médecins

28	Solange MOORE	Jean-Philippe PLATEL
----	---------------	----------------------

Collège 2 : Usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé

a) Représentants des usagers des associations agréées (cf. article L. 1114-1)

29	Gérard COPIN - CLCV	Thierry PALUCH - APF France Handicap
30	Martine LEDUC - UFC QUE CHOISIR	<i>En attente de désignation</i>
31	Jean-Louis DELHAYE - UNAFAM	Marie PILLET - UNAFAM
32	Pascale BARALLE - AEMTC	Sylvie WATOTIENNE - APAJH
33	Jean-Paul DUPONT - UDAF du Nord	Philippe TABARY - UDAF du Nord
34	Danièle BOUVENOT - UDAF du Nord	Bernadette CANIAUX - UDAF du Nord

b) Représentants des associations de personnes en situation de handicap ou des associations de retraités et personnes âgées

35	Francis LEDIEU - CDCA du Nord - PA	<i>En attente de désignation</i> - CDCA du Nord - PA
36	<i>En attente de désignation</i> - CDCA du Nord - PA	<i>En attente de désignation</i> - CDCA du Nord - PA
37	Karima CRETINOIR - CDCA du Nord - PH	<i>En attente de désignation</i> - CDCA du Nord - PH
38	Christian HILAIRE - CDCA du Nord - PH	<i>En attente de désignation</i> - CDCA du Nord - PH

Collège 3 : Collectivités territoriales ou leurs groupements**a) Conseiller régional**

39	Aurore COLSON	<i>En attente de désignation</i>
----	---------------	----------------------------------

b) Représentant du conseil départemental du Nord

40	Barbara COËVOËT	Marie-Hélène QUATREBOEUF
----	-----------------	--------------------------

c) Représentant des services départementaux de protection maternelle et infantile

41	<i>En attente de désignation</i>	<i>En attente de désignation</i>
----	----------------------------------	----------------------------------

d) Représentant des communautés mentionnées aux articles L.5214-1, L.5215-1, L. 5216-1, L.5217-1 ou L. 5219-1 du code général des collectivités territoriales

42	Marie-Bernadette BUISSET-LAVALARD, Communauté d'agglomération de Cambrai (CAC)	Dalila DUWEZ-GUESMIA - Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut (CAPH)
43	Sylvie LARIVIERE, Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent (CCCO)	<i>En attente de désignation</i>

e) Représentant des communes

44	Paul SAGNIEZ, maire de Solesmes	Ludovic ROHART, maire d'Orchies
45	Nadine MORTELETTE, maire d'Anhiers	Mickaël HIRAUX, maire de Fourmies

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale**a) Représentants de l'Etat**

46	Corinne SIMON – Préfecture du Nord	Nathalie RIQUOIR - DDETS
----	------------------------------------	--------------------------

b) Représentants des organismes de sécurité sociale

47	Ludivine CHEMSI - CARSAT	Hervé FACON - MSA
48	Bertrand BAUDUIN - CPAM du Hainaut	<i>En attente de désignation</i>

Collège 5 : Personnalités qualifiées

49	Elisabeth DUBRUILLE - Mutualité Française	Pas de suppléance
50	Françoise DEL PIERO	Pas de suppléance

Parlementaires :

Les 8 députés situés sur le territoire de démocratie sanitaire du Hainaut et les 11 sénateurs du département du Nord